



Documents à compléter et à rendre OBLIGATOIREMENT par les parents (tous les renseignements demandés dans les formulaires nous sont utiles et nécessaires. Merci de les remplir soigneusement) :

- Fiche de renseignements
- Autorisation de soins en cas d'accident (document du club)
- Fiche sanitaire de liaison
- Carte Nationale d'Identité recto **et** verso
- **Certificat médical issu du site Oval-e uniquement** ou le questionnaire médical
- Droit à l'image et autorisation de transport signés
- Charte signée
- Le règlement de la cotisation
- Le document Pass'Sport avec le code pour ceux qui y ont droit
- Le coupon de 30€ du Conseil départemental reçu pour les enfants entrant en 6^{ème} dans un collège public
- Le Check'Sport offert par la Mairie de Nègrepelisse
- Les coupons de Super U Nègrepelisse

Date limite du dépôt du dossier : le 30 septembre 2024. **Si le dossier et le règlement ne sont pas transmis à cette date les enfants ne pourront plus participer aux entraînements et aux matchs. Il ne sera possible de participer aux matchs qu'à partir du moment où la licence sera validée.**

Pour effectuer la licence, il faut suivre les indications inscrites dans le mail que vous allez recevoir de la FFR (attention, le mail arrive quelquefois dans les spams) et qui vous permet de vous connecter au site www.oval-e.fr sur le profil de votre enfant.

Le certificat médical n'est plus obligatoire SAUF pour les cas mentionnés sur le site Oval-e. Si votre enfant a besoin d'un certificat médical, merci de faire signer ET tamponner le document issu du site UNIQUEMENT

Cotisation Ecole de Rugby à régler :

U8, U10, U12, U14, F15 :	130 € (
U6 :	90€
BABIES :	60 €

Fratrie : 20 € de remise à partir du second enfant dans les catégories de U8 à U14.

Le règlement se fera par espèce, CB ou par chèque, à l'ordre de l'Ecole de Rugby de Nègrepelisse (possibilité de faire plusieurs chèques avec les dates d'encaissements mentionnées au dos des chèques).

Pour ceux qui y ont droit, le Pass'Sport est également accepté (merci de ramener le document que vous avez reçu, sans quoi il ne sera pas déduit du total de la cotisation).

Pour les enfants entrant en 6^{ème} **au sein d'un collège public**, une aide de 30€ par collégien est proposée par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne pour financer une partie de l'adhésion à une activité sportive en club, sous la forme d'un coupon nominatif adressé à chaque sixième et remis par son établissement scolaire. Merci de nous ramener ce coupon à l'inscription sans quoi il ne pourra pas être déduit du règlement de la cotisation.

Les bons Super U Nègrepelisse ne seront déduits que sur présentation, dans la limite de 4 bons de 3€ chacun.

NB : La cotisation comprend l'inscription, l'assurance et l'équipement de match (short, chaussettes, maillot).

Vie du club :

Etes-vous intéressé(e) par le fait de vous investir dans l'école de rugby, pour nous aider, même ponctuellement (sur des tournois, matches par exemple ?

Oui

Non

Nous vous conseillons de vous abonner à nos pages Facebook et/ou Instagram pour suivre la vie de l'Ecole de Rugby, les résultats, ainsi que toutes les informations importantes qui pourraient y être diffusées :



Ecole de Rugby entente Negrepelisse Monclar



edr_negrepelisse.monclar



Fiche de renseignements

1 ère inscription

Renouvellement

Joueur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu et pays de naissance :

Nationalité :

Adresse complète :

Taille short : Taille chaussettes :

Taille maillot :

Etablissement scolaire : Ville : Classe :

RESPONSABLE LEGAL N° 1

Qualité : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

N° de mobile : _____

Adresse email : _____

Profession : _____

RESPONSABLE LEGAL N° 2

Qualité : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : (si différente) _____

CP : _____ Ville : _____

N° de mobile : _____

Adresse email : _____

Profession : _____

L'enfant est-il autorisé à partir seul de l'entraînement ou des matches ? OUI – NON

L'Ecole de rugby décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de bijoux, smartphones, consoles, vêtements ou autres affaires personnelles.

Signature :



Autorisation de soins en cas d'accident

Je soussigné(e) (Nom, Prénom et Qualité)

.....

En cas d'accident de (Nom, Prénom du licencié)

.....

Autorise le responsable de l'équipe de l'association, du comité ou de la FFR présent :

- À prendre des dispositions pour toutes les interventions médicales qui seraient nécessaires,
- À prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins,
- À reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

Personnes à contacter en cas d'urgence

1/ Nom : Prénom : Qualité : Tel :

2/ Nom : Prénom : Qualité : Tel :

3/ Nom : Prénom : Qualité : Tel :

4/ Nom : Prénom : Qualité : Tel :

Médecin Traitant

Nom : Adresse :

Tel :

Fait à :

Le :

Signatures des deux parents ou du responsable légal :



Inscription saison 2024/2025 Catégories – Babies-M6-M8-M10-M12-M14-F15

Droit à l'image saison 2023 / 2024

Je soussigné(e) :

Responsable légal de l'enfant :

- Autorise L'Ecole de rugby, le club, les journalistes ou les photographes à la prise de photographies et de vidéos de votre enfant pendant les activités rugbystiques ou extra rugbystiques.

J'accepte

Je refuse

- Autorise la diffusion et la publication de photographies et de vidéos le représentant dans le cadre strictement énoncé ci-dessous :

- o Sur tout support de communication et d'information du projet associatif et des activités et notamment la presse écrite, sites internet et réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok) de l'association du SC Nègrepelisse et de L'avenir Monclarais. Les photos pourront potentiellement être vendues dans le projet de la création d'un calendrier.

J'accepte

Je refuse

Fait à : Le :

Signatures des deux parents ou du responsable légal :

Autorisation parentale de transport 2023 / 2024

Je, soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant.....

autorise les compagnies de bus, les éducateurs dans leur véhicule personnel, les parents dans leur véhicule personnel, à le transporter lors des tournois, matches et autres activités liées à l'école de rugby, et décharge le propriétaire du véhicule et/ou le conducteur de toute responsabilité en cas d'accident et d'incident.

Fait à : Le :

Signatures des deux parents, ou du responsable légal :